

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ET D'AMÉNAGEMENT DE MAYOTTE

enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de zone d'activités économiques (ZAE) Ironi-Bé

Annonce n° 547
Type Enquête publique
Parution web 25/03/2025
Parution print 25/03/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS AU PUBLIC

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de zone d'activités économiques (ZAE) Ironi-Bé, commune de Dembéné, se déroulera :

du lundi 24 mars au mercredi 23 avril 2025 inclus
à la mairie de Dembéné
(Place de la Mairie 97600 DEMBENI)

Le dossier d'enquête publique conjointe sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante : <https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2025/Enquete-publique-DUP-Zone-d-activites-economiques-ZAE-Ironi-Be>

Les permanences se tiendront à la mairie de Dembéné, aux dates et heures suivantes :

- 1- Mercredi 26 mars 2025 de 8h à 11h
- 2- Mercredi 2 Avril 2025 de 8 h à 11h
- 3- Mercredi 9 Avril 2025 de 8h à 11h
- 4- Mercredi 16 Avril 2025 de 8h à 11h
- 5- Mercredi 23 Avril 2025 de 8h à 11h

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition au sein de la mairie de Dembéné aux heures d'ouverture habituelles :

Du Lundi au Jeudi: 07:00 à 14:30
Vendredi: 07:00 à 12:00

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie de Dembéné, à l'attention du commissaire enquêteur et portant a minima la mention « *Enquête publique DUP – ZAE Ironi Bé* », ainsi que par courriel à l'adresse : pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr

Le Préfet,
délégué du Gouvernement

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.